
COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION *AS*

DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE *AS*

N° 014 / 2022/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

AVIS AUX IMPORTATEURS

Messieurs les importateurs et les transitaires sont informés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois de novembre 2022, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,95	655,957
U.S.A.	Dollar Américain	675,83	662,05
ROYAUME UNI	Livre Sterling	733,04	761,85
JAPON	Yen	4,67	4,5006
CANADA	Dollar Canadien	493,42	486,98
CHINE	Yuan	94,76	90,91
SUISSE	Francs Suisse	687,73	665,20
DANEMARK	Couronne Danoise	88,21	88,13
NORVEGE	Couronne Norvégienne	62,76	64,07
SUEDE	Couronne Suédoise	59,86	60,14
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	86,09	84,34
INDE	Roupie	8,27	8,00
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	37,59	36,522
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	175,21	178,74
THAILANDE	Bath Thaïlandais	17,75	17,58

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 10 NOV 2022

Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.



Signature
Kwawo A. K. ESSIEN